

le 07 juin 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

57 toiles géantes suspendues entre les arbres, venues de tout le bassin versant de la Loire

- Annonce des lauréats du concours -

Jeudi 06 juin, le vernissage de l'exposition Rivières d'Images et Fleuves de Mots (RIFM) avait lieu sur le site d'accrobranche Accrovelay, au dessus du Lycée Charles et Adrien Dupuy, au Puy en Velay. **Les 57 toiles géantes exposées ont été réalisées par près de 1300 enfants**, de la maternelle au collège, habitant le long de la Loire ou d'un de ses affluents. Le groupe le plus en amont nous venait de l'école de la Coustette à Aiguille (43) et à son opposé, les inscrits le plus en aval se situaient dans l'estuaire à Saint Nazaire. Sur l'ensemble du bassin versant ligérien, les enfants et leurs professeurs ont travaillé tout au long de l'année scolaire sur leur petit coin de rivière, en croisant les approches scientifiques, historiques, géographiques, littéraires, etc. puis ils ont retranscrit leurs découvertes au travers d'une œuvre collective plastique et poétique. Le thème proposé était la continuité d'un cours d'eau à travers la phrase: « Un peu de ma rivière dans l'océan ». Beaucoup de toiles ont parlé de pollution plastique qui, comme la faune et la flore, voyage au travers de la rivière pour se retrouver dans l'océan!

Un jury de professionnels, présidé par Nathalie Rousset, Conseillère départementale et membre du Comité National de l'Eau, ainsi qu'un Jury enfants se sont réunis afin de désigner **6 lauréats (cf. ANNEXE)**. Leur choix a été particulièrement difficile devant la grande créativité et la forte implication de tous les participants. Pour Roberto Epple, le Président, « *c'est à chaque fois l'étonnement, le plaisir, l'émotion de voir toutes ces œuvres rassemblées mettant en avant la beauté des rivières et de la vie qu'elles abritent* ».

L'exposition est à visiter au Puy en Velay tout l'été, sur le site d'Accrovelay, chemin Bonnassieux, Le Puy en Velay! Elle voyagera ensuite au fil du bassin de la Loire et sera présentée lors de différents événements.

RIFM est organisé par l'association SOS Loire Vivante – ERN France depuis plus de 20 ans sur le bassin de la Loire. Chaque année l'exposition finale voyage le long du fleuve, l'édition 2017 s'affichait dans les douves du château de Chateauneuf sur Loire, tandis que l'édition 2018 se retrouvait à Nantes. Cette année pour l'occasion des 30 ans de l'association c'est un retour "aux sources", en effet le Puy en Velay fut le lieu de grandes manifestations contre la construction de grands barrages dans la fin des années 1980.

RIFM est un programme de SOS Loire Vivante - European Rivers Network. L'exposition 2019 est organisée en partenariat avec Accrovelay.

RIFM est soutenu par : Le Plan Loire Grandeur Nature, l'Établissement Public Loire et La Boulangerie Bio.

Présentation de Rivières d'Images et Fleuves de Mots : www.rifm.fr
Contact, infos auprès de SOS Loire Vivante – ERN France : Manon Laffeter au 04 71 05 57 88

ANNEXES :

JURY

Le Jury était présidé par **Nathalie Rousset**, *Conseillère départementale et membre de la Comité National de l'Eau* et composé de :

- **Christiane Fontvielle**, *professeur d'art plastique à la retraite*
- **Brigitte Olagnol**, *Conseillère pédagogique artistique*
- **Jean-François Arnould**, *ancien Président de SOS Loire Vivante*
- **Brigitte Courtois**, *élue au pôle associatif de la ville du Puy en Velay*
- **Sylvaine Hasse**, *Artiste peintre*
- **Jacque Raymond**, *gérant du parcours d'accrobranche du Chambon sur Lignon*
- **Hélène Barillet**, *Responsable RSE de La Boulangère.*

Le Jury enfant était composé de la **classe de CE2-CM1-CM2 de Mme Isabelle Péatier**, de l'école de la **Calendreta Velava**.

LAUREATS

Figure 1 : de gauche à droite de haut en bas © Alain Roux



- **Prix Maternelle-CP** : "Le Tenu, la Loire, l'Océan" - PS MS GS de l'école La Genette de Machecoul Saint Même (44)
- **Prix Élémentaire** : "Le poison des poissons du Tenu" - CE2-CM1-CM2 de l'école La Genette de Machecoul Saint Même (44)
- **Prix Collège** : "L'eau Vergnat" - 6°1 du collège Val d'Ance de Saint Anthème (63)
- **Prix Poésie** : "Sous le calme de la Loire" - CM1 CM2 de l'école Louis Guilloux à Orléan (45)
- **Prix Jury Enfant** : "Plastique toxique" - 6° du collège de Aumeunier-Michot à la Charité sur Loire (58)
- **Prix Coup de Cœur La Boulangère Bio*** : "Voyage d'un sac plastique depuis le Lignon" - 6° et 5° du collège de la Lionchère de Tence (43)

*Dans le cadre du 1% for the planet, La Boulangère Bio soutient des associations environnementales ! Pour le volet eau, elle s'est rapprochée de SOS Loire Vivante-ERN France et un mécénat a été signé pour développer l'action pédagogique Rivières d'Images et Fleuves de Mots en créant des outils pédagogique sur les liens entre agriculture durable et rivière.



Les membres des jury ©SOS Loire Vivante